

A – Rappel

PAS DE COMMISSION D'AFFECTATION – PAS DE SAISIE AFFELNET – DOSSIER UNIQUEMENT.

* Sans changement d'établissement : entretien avec le chef d'établissement, inscription directe par l'établissement.

* **AVEC changement d'établissement** : le dossier "Terminale professionnelle", accompagné des pièces justificatives sera à faire parvenir à la DSDEN concernée **pour le vendredi 04 juillet 2025**, sous réserve de places vacantes.

Pour les demandes de redoublement, la date est reportée au **jeudi 10 juillet 2025**. Un ajustement **sera** effectué fin août.

B – Motif de la demande

- ☐ Déménagement
- ☐ Privé vers le public
- ☐ Doublement avec changement d'établissement
- ☐ Situation particulière dûment motivée

C – Identité de l'élève

Nom – Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____

Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon

Classe : _____

Spécialité : _____

Langue vivante A : _____

Langue vivante B : _____

A redoublé(e) la classe : ☐ Oui ☐ Non

Contre-
indications médicales : ☐ Oui ☐ Non
(Si oui, fournir un justificatif)

Responsable légal n°1

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Responsable légal n°2

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

D – Vœux de l'élève

N°	Spécialité	Etablissement/Ville	Décision / Cadre réservé à la DSDEN

E – Motivation du candidat

F – Pièces à joindre

- ☐ Bulletins scolaires de l'année en cours
- ☐ 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois de type facture d'énergie (eau, gaz, électricité) et attestation d'assurance habitation (locataire ou propriétaire occupant)